

Réunion du 7 juillet 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Madame Laurence MULLER-BRONN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Robert HERRMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Alfred BECKER

**N° CP/2014/488 - Administration générale - 5**  
**Avis du Conseil Général sur le projet de Plan local d'urbanisme (PLU) arrêté de GUNDERSHOFFEN**

La commission permanente, statuant par délégation et sur proposition de son président

- émet un avis favorable au projet de Plan local d'urbanisme (PLU) arrêté de GUNDERSHOFFEN, dont les orientations principales s'inscrivent en cohérence avec les enjeux du Département ;
- au titre de la valorisation du patrimoine de la guerre de 1870, propose d'identifier et de préserver dans le PLU l'ensemble immobilier situé 26 rue Principale à Schirlenhof, au titre de l'article L.123-1-5 du code de l'urbanisme ;
- concernant le réseau routier départemental, émet un avis favorable à l'inscription au PLU au bénéfice du Département de l'emplacement réservé N° Gr1 le long de la RD 1062, destiné à préserver les possibilités d'adaptation de l'axe.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20140707-87693-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 16/07/14